

Sénatoriales

SÉNATORIALES ■ Trois départements renouvelaient leurs sénateurs : le Loiret, le Loir-et-Cher et l'Indre-et-Loire

Le Val de Loire se rapproche du centre

Deux grandes figures régionales, Jean-Pierre Sueur (PS) et Jacqueline Gourault (MoDem), ont retrouvé leur siège. L'Indre-et-Loire confirme son ancrage à droite.

Philippe Abline

philippe.abline@centrefrance.com

La région Centre-Val de Loire mérite bien son appellation. Sur les huit sénateurs élus dans les trois départements renouvelables dimanche (Loiret, Loir-et-Cher et Indre-et-Loire), cinq sont proches du centre-droit ou du centre-gauche.

Pour opérer ce recentrage, la région a opéré un virage à droite, spectaculaire en Indre-et-Loire où les deux sièges socialistes et le siège communiste ont été gagnés par Les Républicains et l'UDI, un grand chelem que la droite n'avait pas remporté depuis 2012.

Un courant de gauche à droite le long du fleuve

La liste menée par le maire LR de Tours, Serge Babary (qui en 2014 avait ravi la ville préfeture d'Indre-et-Loire à la gauche) a eu deux élus : Serge Babary et Isabelle Raimond-Pavero (LR). L'UDI



ÉLUE. La centriste Jacqueline Gourault (MoDem), seule ministre élue sénatrice, a retrouvé son siège dès le premier tour, dans le Loir-et-Cher. PHOTO AFP

Pierre Louaud s'ajoute à cette liste. Conséquences, le conseil municipal de Tours devra choisir un nouveau maire, et le conseil départemental d'Indre-et-Loire deux nouveaux vice-présidents.

Rappelons que les sortants ne se représentaient pas en Touraine. Or, la journée de dimanche a été plutôt favorable aux « figures régionales » que sont, par exemple, Jean-Pierre Sueur (PS) dans le Loiret ou Jacqueline Gourault (MoDem) dans le Loir-et-Cher.

La centriste a vu son mandat renouvelé pour la

troisième fois dès le premier tour de scrutin. Elle est d'ailleurs la seule ministre à avoir été élue au Sénat. Son colistier Jean-Paul Prince siègera à sa place. La surprise est en revanche venue de la défaite de Jeanny Lorgeoux, maire de Romorantin et figure politique du Loir-et-Cher. Il avait abandonné l'étiquette Parti socialiste pour celle de La République en marche. Un revirement mal perçu par les grands électeurs ? Sa défaite est aussi due à l'accord passé à droite entre les deux tours. La liste LR s'est retirée au profit de

l'UDI, ce qui a permis l'élection de Jean-Marie Janssens.

Jean-Pierre Sueur, lui, avait choisi de conserver cette étiquette socialiste, qui pouvait être considérée comme un boulet. Sa capacité de travail, son attachement au Loiret (il est peut-être le seul élu du département à pouvoir citer, de tête, la composition de toutes les intercommunalités) lui ont permis de gagner. Il est désormais l'unique parlementaire socialiste du Centre-Val de Loire. Et l'avenir politique de la région, aujourd'hui, ne semble pas rose. ■

Dans quel groupe politique siègera Hugues Saury ?

Élu sénateur pour la première fois, Hugues Saury devra choisir son groupe politique au Sénat.

Et ce ne sera pas chez Les Républicains, pour celui qui fut adhérent à l'UMP : « Je ne suis pas certain que Les Républicains existeront encore dans quelques mois. Il y a une reconfiguration des partis politiques. Je siègerai dans un groupe qui n'existe pas encore. Un groupe de la droite et du centre ouvert aux réformes qui vont dans notre sens. Je ne suis pas dans des logiques de blocs politiques ».

Ou plutôt, lui qui avait été adoubé par Éric Doligé, cacique du conseil général, s'en est-il affranchi en devenant président du conseil départemental en 2015. Un président moins clivant que son prédécesseur.

Dose de moralité

Alors, Hugues Saury oserait-il rejoindre les Constructifs (la droite pro-Macron) ? « Ils sont déjà en cours d'éclatement : une partie veut rejoindre En Marche et l'autre veut constituer un parti. Je n'ai pas l'intention de rejoindre En Marche », réplique-t-il. Sans ambiguïté.

Ce discours habile, car ouvert mais fixé sur les valeurs de la droite et du centre, et dopé par une



HUGUES SAURY. 58 ans : le plus jeune sénateur du Loiret. PHOTO ÉRIC MALOT

dose de moralité (il a déconseillé François Fillon lors du Penelope Gate) s'est avéré, dans un contexte de renouvellement politique et générationnel, plus porteur que des accusations de carriérisme. Ses détracteurs à droite lui reprochent d'avoir utilisé la présidence au Département comme d'un tremplin à ses ambitions sénatoriales, en lui permettant de labourer le terrain.

Hugues Saury a dépassé en voix Jean-Noël Cardoux (LR), élu en troisième position. C'est la première fois qu'une liste de la ligne officielle LR, feu UMP et feu RPR se laisse distancer par un candidat dissident, aux sénatoriales, dans le Loiret. De quoi fragiliser un peu plus le parti LR ? ■

Anne-Marie Coursimault

Éric Doligé ou la liberté retrouvée...

Après avoir siégé durant seize ans au palais du Luxembourg, Éric Doligé (Les Républicains) se retire de la politique. **Totalement.**

« Ce que je demande aujourd'hui ? C'est la liberté ». La réponse fuse. À 74 ans, Éric Doligé aspire à une retraite politique qu'il juge méritée. Comme à son habitude, l'ancien maire de Meung-sur-Loire, où il conserve sa résidence, ne tourne pas autour du pot. « Quand on est élu, on n'est pas libre. C'est ainsi. Pendant quarante ans, je l'ai voulu et accepté. Aujourd'hui, j'ai envie d'être libre de mon emploi du temps, de mes choix, d'aller et venir ».



RETRAITE. Éric Doligé (à g.) se retire de la politique. PHOTO PR

« Incompréhension au plus haut niveau de ce qu'est la ruralité »

À l'heure du bilan, Éric Doligé évoque « la qualité du travail, de la relation humaine avec l'ensemble des sénateurs, quelle que

soit leur sensibilité. Des personnalités de haut niveau. Le travail, l'action ». Les bons souvenirs ? « Les textes où j'ai eu le plus d'influence. Suite à mon rapport de 2011 sur la simplification des normes, Sarkozy, Hollande puis Macron en ont fait des éléments forts de leurs annonces. Mon implication aussi dans la lutte contre

les inondations, la gestion des grands fleuves et la défense des collectivités ».

Des inquiétudes sur ce dernier point ? « Les Départements et les communes vont probablement souffrir. Les Départements perdent de leurs compétences, de leur moyens, sont invités à de la gestion administrative, et les communes sont dans l'œil du

cyclone ». Éric Doligé y voit « une incompréhension au plus haut niveau de ce qu'est la ruralité ».

Et l'élu loirétain va plus loin en prédisant une « remise en cause du Sénat si ce dernier n'est pas en capacité de se concentrer sur deux ou trois sujets majeurs comme la ruralité, les collectivités et l'outremer. Si le Sénat n'est pas en mesure de se singulariser, d'exister très fortement, il sera noyé par l'Assemblée nationale ».

À ses yeux, un défi que les sénateurs, « globalement en phase », sont en mesure de relever, « ce qui permettrait d'orienter la politique du président de la République en la matière ».

Éric Doligé ne compte plus le moindre mandat, « n'a plus l'intention de faire de la politique ». Ni d'accepter telle ou telle mission. Et si le président du Sénat lui demandait un avis sur un sujet qu'il maîtrise bien ? « Je ne saurais refuser. À titre bénévole ». ■

Philippe Ramond
philippe.ramond@centrefrance.com

➔ EN BREF

JEAN-NOËL CARDOUX « SEUL ». Le sénateur LR a un objectif simple : « Je ne change rien » pour « continuer ce que j'ai commencé » : il souhaite de nouveau être membre de la commission des affaires sociales, président de la mission d'évaluation et de contrôle de la Sécurité sociale et président du groupe chasse et pêche. Et peu importe que son nombre de voix soit inférieur à celui d'Hugues Saury : « Les moyens étaient inégaux. Je ne suis plus conseiller départemental et je n'avais pas le droit d'utiliser ma voiture de sénateur, mes attachés parlementaires. Moi, j'ai fait ma campagne seul, seul avec une militante dévouée ». Il est vrai qu'Hugues Saury a multiplié les sorties comme président du conseil départemental. ■

Jean-Pierre Sueur aux anges

Jean-Pierre Sueur souhaite réintégrer la commission des lois au Sénat : « Je m'y suis tellement investi ! Quand j'étais député, j'étais à la commission des affaires culturelles, sociales et familiales. Au Sénat, j'ai plus de bouteille. » L'élu n'a pas été surpris par sa réélection en tête : « Je savais que je serai le premier. Je comptais tous les jours ! Ce qui est assez dur à faire, c'est deux fois de suite. » Le socialiste a refusé d'adhérer à LREM pour tenter une liste commune : « Je suis socialiste rocardien réformateur. Je me présente comme cela depuis 2001. Je n'allais pas changer, me débaptiser. Il faut être soi-même. » Leçon à retenir ! ■